

Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles

Septembre 2006

CAPSULE RECHERCHE

Santé et services sociaux, sécurité publique, justice – Phase II

LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES FEMMES DE MINORITÉS ETHNOCULTURELLES

Mots clés : Violence conjugale, femmes de minorités ethnoculturelles,

ethnicité et relations raciales

RÉSUMÉ

Cette recherche vise à établir comment les professionnels des services sociaux et de santé, des services policiers et du système judiciaire, ainsi que les intervenants des maisons d'hébergement oeuvrant dans le domaine à Montréal, construisent le phénomène de la violence conjugale ou familiale et articulent leurs réponses à cet égard. L'hypothèse avancée est que les multiples intersections de plusieurs variables, notamment le genre, l'ethnie, la « race », la religion, la langue, la classe, la position sociale et les inégalités, induisent un décalage entre la pratique sociale, juridique et policière en vigueur au Québec et les besoins des femmes issues de minorités ethnoculturelles non occidentales.

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE CONJUGALE?

La violence conjugale englobe les abus de toutes sortes infligés à une femme, les privations lui causant des dommages et portant atteinte à sa liberté, sa santé et sa vie, ainsi que les actes coercitifs qui la maintiennent en état de subordination.

Les taux de prévalence de la violence conjugale varient selon les définitions utilisées pour la mesurer et, au Canada, ces taux sont plus bas qu'aux États-Unis. On estime qu'une Canadienne sur dix est victime de violence conjugale physique. En ce qui concerne le Québec, plus particulièrement Montréal, en l'an 2000, sur une population de plus de 3 500 000 habitants, dont 18 % sont des immigrants, les services de police ont reçu 9 000 appels et effectué des arrestations dans 10 %. La cour municipale et la cour du Québec entendent conjointement environ 3 500 à 4 000 causes chaque année dont plus du tiers proviendrait, selon les estimations, de personnes issues des communautés ethnoculturelles, la plupart d'immigration récente.

Depuis 1995, le Québec s'est doté d'une Politique en matière de violence conjugale qui a neuf principes directeurs en vue de prévenir et de contrer la violence conjugale. En outre, le Québec compte 80 maisons d'hébergement qui offrent de l'information, du soutien, de l'aide concrète, des séances de thérapie et un abri sécuritaire aux victimes et à leurs enfants. Depuis 1986, le service Côté cour du CLSC du Plateau Mont-Royal intervient à la cour dans les dossiers des territoires de tous les Centres locaux de services communautaires (CLSC) de Montréal et offre aux victimes du soutien psychosocial et de l'aide. Cependant, une série d'obstacles maintiennent une proportion importante de femmes des minorités ethnoculturelles éloignées des maisons d'hébergement et des autres services.

MÉTHODOLOGIE

La recherche est de nature qualitative et exploratoire. Les données proviennent principalement de l'analyse des discours de groupes témoins (procureurs de la couronne, travailleurs de la santé et des services sociaux et policiers œuvrant en milieux multiethniques) ainsi que de l'analyse de contenu d'entrevues individuelles menées auprès d'intervenantes et de résidantes d'une maison d'hébergement de Montréal qui reçoit des femmes d'origines diverses.

FAITS SAILLANTS

Les divers groupes d'intervenants, y compris les intervenants en maison d'hébergement, reconnaissent le pouvoir et le contrôle des hommes comme éléments clés de la violence conjugale.

Bien que l'on constate une tendance des intervenants à accepter que les expériences de la violence sont hétérogènes, il ressort de l'analyse que la reconnaissance de cette hétérogénéité, qui est basée implicitement sur une multiplicité d'axes d'oppression et d'inégalités, dont le genre, l'origine ethnique, la situation sociale, la classe, la culture, la religion, ne conduit pas concrètement à une pratique renouvelée.

La complexité de l'oppression vécue par les femmes immigrantes demeure ambiguë aux yeux des intervenants et leur pratique quotidienne ne tient pas compte en réalité de la diversité qui caractérise une société multiethnique telle celle du Québec et du Canada. Il y a donc un écart entre cette reconnaissance rationnelle de la diversité et l'application d'une pratique capable de distinguer clairement les axes d'oppression et les inégalités vécues par les femmes immigrantes.

Si, d'une part, le discours théorique féministe contemporain est difficile à appréhender, il est aussi clair, d'autre part, qu'il est difficile à opérationnaliser dans la pratique. Que doit-on faire pour rendre ce discours accessible, pour le traduire dans les tâches de tous les jours? Comment intégrer dans la pratique la multiplicité et la complexité des axes d'oppression? Le défi est certes important.

RECOMMANDATIONS

Une meilleure compréhension des enjeux de l'intersectionalité et des construits acceptés socialement par des sociétés non occidentales sur la violence permettrait aux intervenants de mieux saisir et analyser la réalité des femmes immigrantes victimes de violence. Une connaissance approfondie des construits sur la violence telle que perçue par les femmes issues des minorités ethniques permettrait aux intervenants d'adapter leurs pratiques quotidiennes, d'obtenir de meilleurs résultats et de construire des relations d'aide basées sur la confiance mutuelle entre les professionnels concernés.

La création d'une passerelle entre ces différentes conceptions constitue un défi qui ne peut être surmonté sans une compréhension profonde du récit des femmes, de ce que signifie la violence pour elles, de leur vision quant aux chemins à suivre dans la recherche d'aide et de la perception qu'elles ont de leur propre position sociale à un moment donné.

APPORT À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES

Les résultats de la recherche sont utiles à tous les professionnels (avocats, travailleurs sociaux, police, intervenants des maisons d'hébergement, etc.) qui sont dans une relation d'aide auprès de minorités ethniques. Une meilleure compréhension de la problématique amènerait des changements aux niveaux de l'intervention dans une optique participative avec, entre autres, les organismes communautaires, les CLSC et la police.

L'équipe de recherche

- Jacqueline Oxman-Martinez, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Université de Montréal
- Julia Krane, Service social, Université McGill

Partenaires associés au projet

- CLSC Plateau Mont-Royal et le service « Côté cour »
- Police de la Communauté urbaine de Montréal
- Maison d'hébergement pour femmes battues
- Table de concertation sur la violence conjugale de Montréal-Centre
- Avocats de la cour du Québec et de la cour municipale

Organisme subventionnaire

 Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles

PUBLICATIONS en ligne

Oxman-Martinez, J. et J. Krane (avril 2005). Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques, Numéro spécial, *Journal international de victimologie*.

http://www.jidv.com/njidv/index.php?view=article&catid=126:jidv-10&id=257:un-decalage-entre-theorie-et-pratique-violence-conjugale-et-femmes-issues-des-minorites-ethniques&option=com_content&Itemid=607

Oxman-Martinez, J., J. Krane, N. Corbin et M. Loiselle-Léonard (2002). *Competing conceptions of conjugal violence: Insights from an intersectional framework*, Research Report, Montréal: Centre d'études appliquées sur la famille, Programme multiculturalisme de Patrimoine canadien et Immigration et métropoles. ISBN 0-7717-0602-2. www.im.metropolis.net/research-policy/research content/doc/Competing Lisev.pdf

Oxman-Martinez, J., and N. Lapierre Vincent (eds.) (2002). *Precarious Immigration Status, Dependency and Women's Vulnerability to Violence: Impacts on their Health: Proceedings,* Centre for Applied Family Studies, McGill University and Immigration and Metropolis. ISBN: 0-7177-0598-0, 112 p.

www.im.metropolis.net/research-policy/research content/doc/Version ang PDF.pdf

Krane, J., J. Oxman-Martinez et K. Ducey (2001). « Violence Against Women and Ethnoracial Minority Women: Examining Assumptions about Ethnicity and Race », *Canadian Ethnic Studies*, 32(3), pp. 1-18.

Pour obtenir plus d'informations sur cette étude, veuillez communiquer avec l'équipe de recherche dont les coordonnées apparaissent à la section Domaine 5 du site Web d'Immigration et métropoles.

La présente Capsule recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée des projets de recherche menés par les chercheurs d'Immigration et métropoles. Pour consulter d'autres feuillets, visitez notre site Web à

www.im.metropolis.net

ou communiquez avec

Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles INRS – Centre Urbanisation Culture Société 385, rue Sherbrooke Est Montréal, QC Canada H2X IE3 Téléphone : 514.499.4084

Courriel: im-metropolis@umontreal.ca